

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article512>

# Avertissement

- Chartes d'usage des TICE - Charte élève -



Date de mise en ligne : mercredi 9 mai 2007

---

**Mission TICE 38**

---

La [charte élève](#) est un document pédagogique qui fixe les droits et devoirs de l'élève dans l'usage de l'informatique et de l'Internet. La connaissance de ces règles élémentaires couvre les compétences du domaine 2 du [Brevet Informatique et Internet école](#) : "Adopter une attitude responsable".

L'objectif est ici, non de parer à toute éventualité judiciaire, mais de sensibiliser les élèves et de leur faire prendre clairement conscience de ce à quoi ils s'engagent en se servant de l'outil informatique au sein de leur école, c'est-à-dire dans une configuration notablement différente de celle d'un usage familial.

Il convient de fournir cette charte aux élèves, de s'assurer de sa compréhension par chacun, et de la leur faire signer et respecter.

A ces fins :

- chaque article en ligne est accompagné de ressources ou pistes d'activités à l'intention des enseignants ;
- le dossier "[Les risques d'Internet](#)" de l'espace élève propose une sélection d'histoires, animations et jeux accessibles sur Internet.